

LE NOUVEAU JOURNAL

N° 11 *des ARTIGUES de Lussac*

Avril 2019 à Septembre 2019

Agenda

**FÊTE de la
PENTECÔTE**
Tournoi de foot
Vendredi 7 juin
Samedi 8 juin
Au stade

Dimanche 9 juin
BROCANTE
Organisée par
l'U.S.A
À partir de 6h

Lundi 10 juin
Concours de belote
Organisé par le
Club de l'Amitié
14h

Sam. 16 Juin
Rando auto rétro
Et

Vend. 21 Juin
Fête de la Musique
Organisées par
Innov'Action

Dim. 30 Juin
KERMESSE

Sam. 7 Juillet
Sortie des classes

Lundi 3 septembre
9h
Rentrée des classes

Chères Artiguaises, chers Artiguais, chers amis,

Le mois d'avril est traditionnellement le mois du vote du budget pour les collectivités, et donc celui des perspectives de travail pour le reste de l'année. Aux Artigues de Lussac, les perspectives de cette année 2019 sont résolument économiques.

Tout d'abord, un travail va être prochainement engagé et animé par votre conseil municipal, pour réfléchir, tous ensemble, au développement de ce qui deviendra un nouveau quartier, alliant commerces (modernisés), habitat (appartements, lots à bâtir, social ...) et espaces publics, à l'entrée du village, rue Jean Trocard. La communauté de communes du Grand St Emilionnais, de son côté, propriétaire d'une parcelle de 5000m², à l'angle des rues Albert Lacroix et Louis Brachet, finalise le projet de création de maison de retraite, au concept architectural de village et accessible financièrement.

La Communauté des Communes, toujours, poursuit les réflexions préalables à l'aménagement de notre zone d'activités des Chapelles. Un permis d'Aménager vient d'être déposé. Il va s'en suivre, d'ici la fin de l'année, les dépôts de permis de construire de deux nouvelles entreprises. Une va renforcer le caractère vitivinicole de la zone (entretien de matériels), et la seconde va donner une déclinaison originale autour d'une boisson au caractère bien trempé (distillerie de whisky).

Enfin, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux-Gironde est à l'initiative d'un regroupement inédit (CDC du Grand St Emilionnais, Communauté d'Agglomérations du Libournais et Commune des Artigues de Lussac) autour d'un projet de développement de notre aéroport. Il est en effet projeté que la plate-forme artiguaise devienne une véritable « porte d'entrée » de la Gironde, pour les affaires et le tourisme. Ce seraient, tout au plus, 300 avions par an (moins d'un vol par jour) qui pourraient atterrir ou décoller du côté de la route de Lyon. Pour acquérir ce nouveau statut, d'importants travaux pourraient être conduits comme l'agrandissement de la piste, la création d'une station-service, ou de bâtiments d'accueil (hall de gare, garages à avions, ...). La croissance des activités de maintenance aéronautique est au cœur des ambitions de développement de l'aéroport dans les prochaines années.

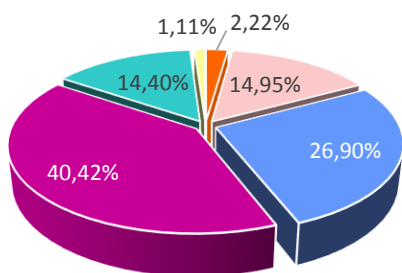
Quant à ceux qui s'inquiéteraient d'un éventuel accroissement du trafic et donc des nuisances occasionnées, il est important de préciser que les innovations techniques en matière d'aéronautique ont permis, ces vingt-cinq dernières années, de réaliser des progrès considérables en terme de diminution des nuisances sonores émises par les avions. Je ne manquerai pas de vous informer des suites données à ces réflexions, tant il est primordial que le développement de notre Commune ne se fasse pas au détriment de notre cadre de vie ...

Des incertitudes existent encore sur l'ensemble de ces projets, néanmoins, force est de constater, que Les Artigues de Lussac offrent aujourd'hui, et peut-être plus que jamais, de belles perspectives de vie. L'ensemble de votre conseil municipal œuvre au quotidien pour que notre petite commune garde ce dynamisme qui la caractérise, unique en Grand St Emilionnais, sans pour autant renier son identité et ses valeurs rurales, que nous affectionnons tous.

M. le maire, Jean Pierre QUET

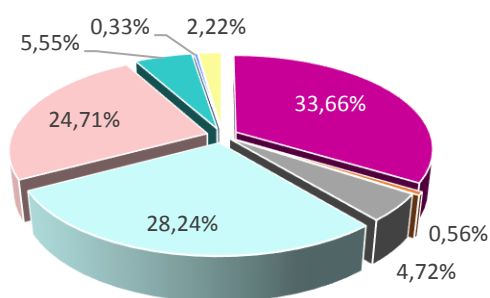
L'ESSENTIEL DES CONSEILS MUNICIPAUX

BUDGET PREVISIONNEL 2019 POUR NOTRE COMMUNE



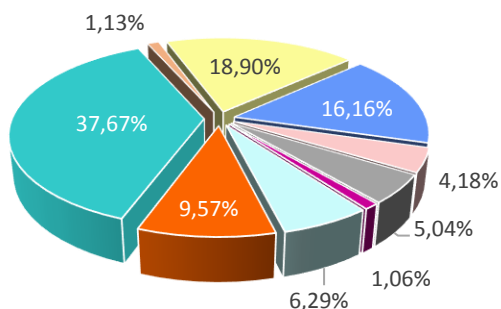
Dépenses de fonctionnement : 900 440 €

- Dépenses imprévues (20 000 €)
- Virement à la section d'investissement (134 600 €)
- Charges à caractère général (242 202 €)
- Charges de personnel (364 000 €)
- Autres charges de gestion courante (129 638€)
- Charges financières (10 000 €)



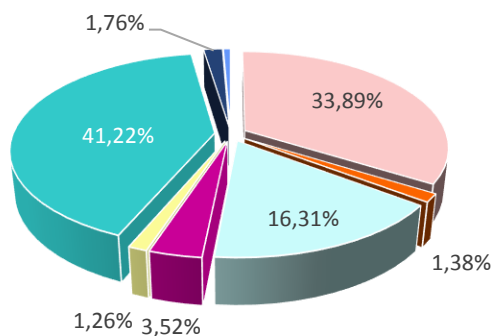
Recettes de fonctionnement : 900 440 €

- Excédent de fonctionnement reporté (303 133 €)
- Atténuation de charges (5 000 €)
- Produits des services (42 500 €)
- Impôts et taxes (254 320 €)
- Dotations et participations (222 487 €)
- Autres produits de gestion courante (50 000 €)
- Produits exceptionnels (3 000 €)
- Opérations d'ordre (20 000 €)



Dépenses d'investissement : 397 219 €

- Capital d'emprunt (64 200 €)
- Travaux salle de sport école (16 600 €)
- Toiture garages (20 000 €)
- Réfection WC publics (4 200 €)
- Frais d'Etudes (25 000 €)
- Voirie et réseaux (34 400 €)
- Report (140 194 €)
- Travaux de Bâtiments (4 500 €)
- Autres investissements (56 451 €)



Recettes d'investissement : 397 219 €

- Virement de la section de fonctionnement (134 600 €)
- Subvention toitures garage (5 500 €)
- Subventions city stade et skate parc (64 780 €)
- FDAEC (14 000 €)
- Autres subventions (5 000 €)
- Recettes financières (163 739 €)
- Taxe d'aménagement (7 000 €)
- Autres recettes (2 600 €)

SOMMAIRE

Page 1
Agenda
Éditorial

Page 2
BUDGET

Page 3
Sommaire
Compte rendu des
conseils municipaux

Page 4
Bien vivre
ENSEMBLE
Projet d'aménagement
du bourg

Page 5
Bien vivre ensemble
Notre jardin sans
pesticide

Page 6
Programme de la Fête
de la Pentecôte

Page 7
Associations :
Vélo Club

Page 8
Tennis
Club de l'Amitié

Page 9
Association paroissiale
MAM
Chasse

Page 10
Union sportive des
Artigues

Page 11
Innov'Action

Page 12:
État civil
Messes
ÉCOLE
Bibliothèque

Conseil municipal du 27 décembre 2018

Comme chaque année, la mairie va adresser une demande de subvention à l'État dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR). Pour 2019, il est sollicité une aide financière pour la réfection de la toiture des garages municipaux située à l'arrière de la Mairie. Le montant total du chantier est estimé à 15.970,27€ HT (19.164,29€ TTC). Le montant de la subvention pourrait atteindre 5.589€ (35% du HT).

Il est créé un poste à temps complet afin de faire face, autant que de besoin, aux accroissements temporaires d'activité au niveau des services techniques. Parallèlement, le poste de Bernard BESSON, parti en retraite est supprimé.

5.300€ ont été octroyés aux associations de la commune, parmi lesquelles figurent l'association paroissiale ou le Football Club.

Un don de 400€ de l'association *Mouv'Artigues* a été enregistré. Conformément à ce qui a été demandé, cette somme va être intégralement affecté à la bibliothèque municipale.

Conseil municipal du 26 février 2019

Une information est faite sur la fin de l'Enquête Publique prescrite suite au permis de construire déposé par les Vignerons de Guîtres pour la construction du bâtiment de conditionnement de vins, jusqu'à 50.000 hectolitres par an (installation classée), réalisée sur la zone d'activité communautaire des Chapelles. Le conseil municipal prend acte qu'aucune remarque n'a été formulée au cours de cette enquête.

Une participation à la scolarisation d'un élève de la commune dans une Classe d'Intégration Scolaire (CLIS) est acté pour un montant de 700€.

Un don de 6.000€ de l'association paroissiale a été enregistré. Conformément à ce qui a été demandé, cette somme va être intégralement affecté à l'entretien et au fonctionnement de l'église.

Conseil municipal du 18 mars 2019

Dans la perspective de l'aménagement du terrain situé en entrée de bourg à l'intersection des rues Jean Trocard et Albert Lacoix, il est décidé, après audition du Cabinet Villes Vivantes, d'une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage, notamment pour permettre l'élaboration de scénarios et de bilans financiers d'opérations. Le montant de cette prestation est arrêté à 18.875€ HT (22.650€ TTC). Des demandes d'accompagnement financiers vont être adressées aux institutions partenaires, et notamment le Conseil Départemental de la Gironde.

Un travail associant le plus largement les commerçants, mais aussi les habitants est souhaité. Les modalités de travail seront arrêtées dans les prochaines semaines. Une communication en sera faite.

La commune est propriétaire des zones 1 et 2 pour une superficie de 27160 m². La zone 3 a été acquise par la C D C pour l'implantation de la Résidence pour Personnes Agées. Le promoteur choisi va prochainement présenter les plans de la structure.

La municipalité en collaboration avec les commerçants locaux réfléchit sur l'aménagement de la zone 1 et plus tard de la zone 2. La partie C est prévue pour accueillir les commerces, le reste étant destiné à des lots à bâtir.

Un bureau d'études (Urbaniste, Architecte , Paysagiste) travaille sur ce projet et va définir un plan d'aménagement avec chiffrage des coûts de viabilisation



Il est DOMMAGE de constater que certains ne respectent pas nos pelouses, surtout quand les 2 parking devant la mairie sont pratiquement vides (voir photo) et que les système d'arrosage intégré se retrouve endommagé !

Loi Labbé : votre jardin sans pesticide

Pour protéger votre santé et l'environnement, la réglementation concernant l'utilisation des pesticides chimiques

évolue.

Depuis le 1er janvier 2019, vous ne pouvez plus acheter, utiliser et stocker des pesticides chimiques

pour jardiner ou désherber. Issue de la loi Labbé, cette interdiction concerne également les collectivités qui n'ont plus le droit depuis le 1er janvier 2017 d'utiliser les pesticides chimiques* sur les espaces verts, les forêts, les voiries. Les pesticides chimiques, aussi appelés produits phytopharmaceutiques, servent à protéger les plantes. Il s'agit des herbicides, fongicides, insecticides, acaricides, anti-limaces... Les pesticides de biocontrôle, à faible risque ou utilisables en agriculture biologique restent autorisés. Les promenades accessibles ou ouverts au public.



Des solutions alternatives existent !

Planter des plantes locales, au bon endroit selon l'exposition et la nature du sol - cultiver à proximité les unes des autres des plantes qui s'apportent des bénéfices mutuels - utiliser les plantes et les animaux auxiliaires pour lutter contre les maladies et les ravageurs - favoriser la biodiversité, alterner les cultures, adopter le paillage pour protéger vos végétaux des bioagresseurs - en sont quelques-unes. Un jardin naturel et équilibré est un jardin plus résistant !

Les alternatives non-chimiques et les produits de biocontrôle sont des solutions efficaces pour prévenir et si besoin traiter. Vous pouvez utiliser des produits de biocontrôle adaptés, au bon moment selon le stade de développement du bioagresseur et les conditions climatiques.

L'ensemble des conseils et solutions pour jardiner sans pesticides sont disponibles sur le [site](#)

Rapportez vos pesticides !

Bidons, bouteilles, flacons, sprays, et autres contenants, qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de pesticides, ils doivent être rapportés en déchetterie ou en un point de collecte temporaire, si possible dans leur emballage d'origine. Il ne faut en aucun cas les jeter à la poubelle, ni les déverser dans les canalisations. Renseignez-vous auprès de votre commune pour trouver la déchetterie la plus proche ou un point de collecte temporaire.

LES ARTIGUES DE LUSSAC

FÊTE DE LA PENTECÔTE

LES 7 - 8 - 9 ET 10 JUIN

VENDREDI 7 JUIN

OUVERTURE DE LA FÊTE FORAINE

manèges, tirs, jeux et buvette de l'U.S.A

Tournoi de football catégorie jeune U7 et U9 de 18h30 à 21h30

SAMEDI 8 JUIN

FÊTE FORAINE

manèges, tirs, jeux et buvette de l'U.S.A

Tournoi de football catégorie U11 et U13 de 9h à 17h30

restauration sur place

DIMANCHE 9 JUIN

FÊTE FORAINE

manèges, tirs, jeux et buvette de l'U.S.A

BROCANTE

organisée par l'U.S.A sans réservation à partir de 9h

22h - Banda "Les Lézards en Lussacais"

23h - FEU D'ARTIFICE

LUNDI 10 JUIN

11h - VIN D'HONNEUR offert à la population (sur la fête)

14h - CONCOURS DE BELOTE

organisé par le Club de l'Amitié à la Salle Pierre LARD

Inscriptions sur place

Tous les jours, manèges, tirs, jeux et buvette.

VÉLO CLUB des ARTIGUES de Lussac



« ARRIBA le printemps ! »

Exit hiver, arriba le printemps et son anticyclone bien clément actuellement.

Les sorties quotidiennes voire biquotidiennes et plus pour les "avaleurs de bitume" s'enchaînent. Des **résultats timides pointent en ce début de saison** : une 3ème place à Travers Plaimont dans le Gers et une 4ème place à Saint-Rémy de Provence au Raid des Alpilles.

Le bureau met au point la **sortie dans les Pyrénées du 20 au 23 juin 2019 à Arcisans-Dessus**. Une avance sera exigée auprès des participants pour faciliter l'intendance afin d'éviter le gaspillage.

Randonnées pédestres et cols inédits sont au programme, tout ceci à la carte bien sûr et à niveau raisonnable. Pas de compétition mais le plaisir de se retrouver et pourquoi pas de bien s'amuser.

Pour s'inscrire demander Michel au 06.08.89.17.55 ou **Philippe au 06.09.61.97.86**. L'hébergement se fait à moindre coût dans un hébergement collectif où toutes et tous mettent la main à la pâte !



L'ufolep met à disposition une série de programmes, notamment au niveau sécurité : des formations aux premiers secours ont lieu chaque quinzaine, ouvertes à tous citoyens.

Vous connaissez ces numéros d'urgence: Samu 15 Sapeurs-Pompiers 18. Pour tout problème d'ordre public et de sécurité le 17 sera privilégié (police ou gendarmerie). Enfin le numéro européen: 112

Mais sauriez-vous intervenir sans dommage au vu de ces sigles ? Je vous laisse à vos réflexions et vous donne rendez-vous au trimestre prochain. **Michel**

2



Le BUREAU de gauche à droite :

Italo Favaretto Trésorier, **Patrick Melliez** Président d'Honneur, **Michel Richard** Président ,**Patrick Tenot** Responsable tenues, **Joël Mazurie** Vice-Président et **Philippe Abelard** Secrétaire.



D.A.E. :Défibrillateur Automatisé Externe

D.E.A. :Défibrillateur Entièrement Automatisé

D.S.A. :Défibrillateur Semi-Automatique

P.L.S.: Position Latérale de Sécurité

R.C.P. :Réanimation Cardio-Pulmonaire

S.A.I.P.: Service d'Alerte et d'Information des Populations

S.A.M.U. :Service d'Aide Médicale Urgente

S.M.U.R. :Service Mobile d'Urgence et de Réanimation

S.N.A. :Signal National d'Alerte

C.H.U. : Coussin Hermostatique d'Urgence

A.C.R. :Arrêt Cardio-Respira

TENNIS CLUB des VIGNES : CHAMPIONS DE GIRONDE

LES JEUNES DU TC VIGNES SE SONT ILLUSTRES CE WEEK-END EN REMPORTANT UN NOUVEAU TITRE DÉPARTEMENTAL

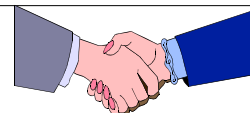
L'équipe 15/16 ans garçons est devenue ce samedi championne de Gironde division 1 en battant le CAM Bordeaux 2 à 1 au terme d'une rencontre indécise qui ne s'est décantée qu'au terme du super tiebreak du double décisif.

Alexandre Carpentier (4/6) avait offert le premier point à l'issue d'un simple maîtrisé de bout en bout (7/5 6/2). Son frère Julien (5/6), après avoir gagné le premier set, n'a pu conclure. Son adversaire, redoutable, a saisi sa chance pour l'emporter en 3 sets (2/6 6/2 7/5). Le double, décisif pour l'obtention du titre, devenait primordial. Dominés au premier set (6/2), Jonas Judith Pignot (5/6) et Alexandre Carpentier se ressaisissaient au second set (6/2) et concluaient la rencontre 10/7 au super tiebreak.



Une remarquable performance pour ce groupe de jeunes, invaincu durant la phase de poules et qui flirtait avec le titre depuis 3 ans. Un grand bravo à eux et à leurs entraîneurs, Romain Virlovet et Arnaud Moyen. 3 jeunes filles du club ont également participé aux smashies, une épreuve permettant de découvrir un autre format de compétition. Se prenant au jeu, nos joueuses, Léa Veyssiere, Victoire Taix et Sophia Wadsworth, sont parvenues en finale départementale au centre de ligue à Talence après avoir remporté leurs matches de qualification. Défaites après des prestations honorables, elles repartent néanmoins avec d'excellents souvenirs et l'envie de participer aux futures compétitions de la fédération. BRAVO !

CLUB DE L'AMITIÉ



Bonjour à toutes et à tous,

Au cours du premier trimestre, les activités du Club se sont déroulées, comme toujours, dans la bonne humeur. L'Assemblée Générale du 21 Février a permis aux adhérents de renouveler leur adhésion pour 2019. A ce jour, 124 personnes font parties du Club de l'Amitié. C'est un vrai succès. La première sortie 2019 nous a envoyés dans l'univers féerique du Cabaret à Bergerac.

La nouvelle revue 2019 « Saltimbanques » un mélange parfait de comédie musicale et de revue à grand spectacle, nous a fait revivre, pendant 1 h30, le souvenir des mélodies des années 80.

Au mois de Février, nous avons appris que notre traiteur avait des problèmes de santé. Le temps passe et il se rétablit doucement. Tous les adhérents lui souhaitent un prompt rétablissement et remercie son « équipe » de prendre la suite pour assurer nos repas de fin de mois.

Nous avons fait notre voyage sur la COSTA DAURADA du 7 au 11 Avril. En direction de l'Espagne, cette année : BARCELONE pour découvrir un marché typique de la Costa Daurada. La visite guidée de TARRAGONE nous a offert son patrimoine archéologique.

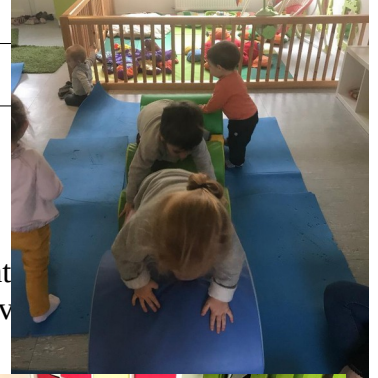
La semaine a été remplie de souvenirs. Le 23 Mai sera le jour de notre repas de Fête des Mères et anniversaires de tous les adhérents. Le 4 Juin, nous partirons pour SAINT AUBIN dans les Landes, visiter le Moulin de POYALLER. Nous y découvrirons des animaux aussi étranges que rares.....A nous de voir. Pensez à vous inscrire pour les voyages, ils ont du succès et le bus est déjà complet pour certaines sorties. Comme toujours, nous avons une pensée pour les personnes qui nous ont quittées, ainsi que pour leur famille. Encore un grand merci à tous les bénévoles pour leur participation et leur bonne humeur .

La MAM des ARTIGUES

La Maison d'Assistantes Maternelles « Les Chipounets »
19 Impasse de la Poste, 33570 LES ARTIGUES DE LUSSAC.

L'entrée se fait par la route des Chapelles.

Nous accueillons les enfants de 3 mois à 3 ans dans un cadre qui leur est uniquement grandit, partent sur le chemin de l'école . Nous serons heureuses d'accueillir de nouveau nous contacter au : Amandine : 06 08 18 33 98 / Evelyne : 06 22 63 58 53



L'Assemblée générale a eu lieu le 11 Février 2019, le bureau reste inchangé, les membres ayant été reconduit dans leur fonction. Les travaux concernant l'achèvement de la restauration ont commencé le 10 avril. Et nous avons aussi en cours le changement des linges d'autel. La Pièce de théâtre du 23 Mars 2019 a rencontré un vif succès. Nous remercions toutes celles et ceux qui ont contribué à la réussite de cette soirée.

Prochain RV le 19 OCTOBRE 2019 pour le nouveau spectacle de Ricky NORTON. Les cotisations 2019 sont à régler à Mme Marcelin 437 route de la forêt les Artigues de Lussac 33570.

Avec toute la reconnaissance du bureau.



L'A.C.C.A. des Artigues sera dissolue à la prochaine Assemblée générale faute de Candidats.

Chambres d'Hôtes
Aux Abris
des Vents d'Ange

Port: 07 69 35 06 73 - Fixe: 05 57 50 07 14

Chambres d'hôtes et Table d'hôtes aux Artigues de Lussac

Marie et Dako vous accueillent dans leur maison d'hôtes composée de quatre belles chambres à thème, dans un immense parc paysager d'un hectare et demi avec piscine.
www.auxabrisdesventsanges.fr

« L'U.S. Artiguaise avec vous »

- Avec le printemps la fin de saison approche maintenant à grand pas... -

Pour cette dernière ligne droite avant l'été, votre club et ses adhérents se mobilisent pour se doter d'un nouveau terrain d'entraînement qui permettra de soulager notre pelouse. Mis à disposition par notre Mairie, ce nouveau terrain nécessite d'être aménagé pour la pratique de notre sport.

Pour cela les joueurs, membres et parents du club se sont mobilisés pour en extraire les cailloux et permettre ainsi son engazonnement.



Tombola : pour profiter de ce nouveau terrain tout au long de l'année votre club prendra en charge l'éclairage en autofinancement !!! Afin de soutenir le développement de ses nouvelles installations, l'US Artiguaise lancera prochainement une grande tombola avec tirage au sort le jour de l'assemblée générale du club en juin prochain.

Côté sportif, l'US Artiguaise est heureux de proposer une **nouvelle section 100% féminine**. Les premiers entraînements commenceront en avril avec un lancement en championnat en septembre prochain.

Pour rejoindre cette nouvelle équipe, infos et contact Ludo au 06 10 66 72 67

- Séniors -

Notre équipe fanion réalise cette saison après sa montée de l'année passée, un parcours en Départementale 2 très satisfaisant et se positionne à ce jour dans les 5 premiers. Il lui faudra néanmoins finir dans les 4 premiers pour assurer son maintien en raison de la réforme en cours.

L'équipe réserve est à la peine en championnat et terminera vraisemblablement en milieu de tableau.

- L'école de foot -

La quatrième année de notre école de foot touche à sa fin pour cette saison 2018/2019 avec en plus des plateaux restants un programme bien rempli...

- Stage de pâques : ouvert à toutes et tous il est organisé par notre club pour les catégories U8 à U15, **Lundi 15 avril 2019** de 09h30 à 16h30 U8 à U10 & **Mardi 16 avril 2019** de 09h30 à 16h30 U11 à U15.

- Sortie au MATMUT ATLANTIQUE : programmée le dimanche **05 mai 2019**, nos jeunes assisteront au match de championnat de Ligue 1 : FC GIRONDINS DE BORDEAUX contre le SCO ANGERS.

- Premier tournoi d'été de l'US Artiguaise :

Vendredi 07 juin 2019 Semi nocturne de 18h00 à 22h00 pour les catégories U7 et U9,

Samedi 08 juin 2019 de 09h00 à 17h00 pour les catégories U11 et U13.

Ces catégories sont gérées par des bénévoles motivés et formés à l'encadrement de nos jeunes joueurs, que nous remercions. Vous pourrez donc venir encourager nos jeunes « pouces » jusqu'au 15 juin 2019, et pourquoi pas, si vous êtes intéressés, venir compléter nos équipes, comme joueur ou dirigeant.

Pour plus d'informations, contactez Christophe Micoulas coordinateur de l'école de foot (tél : 06.59.43.27.06)

- Vie associative -

Le samedi 30 mars avait lieu notre 4^{ème} soirée club, avec pour thématique cette année le « Carnaval ». Un grand merci aux participants et aux membres de la commission manifestation pour ce moment déguisé et joyeux.



La commission manifestation qui déchire !!!

- Manifestations à venir -

Pour le week-end de Pentecôte l'US Artiguaise organisera un vide grenier et l'école de foot proposera ses tournois d'été avec les U6-U7 en semi nocturne le vendredi et le samedi les U11 U13



vous donne rendez-vous ...

RANDONNÉE AUTO RETRO

TOUTES MARQUES



16 JUIN 2019



Bourse d'échange
(emplacement gratuit)

inscription
jusqu'au
2 juin

contact :
J C GRENIER
0658867104

Départ 9h Les Artigues de Lussac
Salle polyvalente
Emplacement gratuit

(sur reservation possibilité Repas 15 Euros)

Samedi 16 Juin

Départ 9h de la salle
Pierre Lard pour la
balade

Bourse d'échange
Emplacement gratuit

Possibilité repas 15 €
sur réservation
Inscription jusqu'au 2 Juin

Vendredi 21 Juin



Avec la participation des enfants de l'école, de la banda
lussacaise « Les Lézards », du groupe de rock
« DAMEHOOD », de Gérald et Louis BORDELAIS, de
Mathias JONNIER et des chanteurs de Rythm' and Groove
Cette soirée sera animée par le DJ Alexandre ARBOS

Nous comptons sur vous...

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES :

15 janvier
LAURENÇON Nathy,
Ahouéfa

Le 19 janvier
KARA Elwiz

Le 30 janvier :
LALLEMENT Mila

Le 25 février
DUMEYNIU Gabriel,
Xavier

Le 9 mars
PIGUEL Léonie, Cécile,
Evelyne

DECES

17 février
FRANCES Christian,
Alain

28 février
MAZE Colette épouse
LUCCO

31 mars
ANDRIEUX Jean Robert

SECTEUR PASTORAL de St ÉMILION Eglise du Sacré Coeur des Artigues de Lussac

Prochaine messe
le 29/06 à 18h.

Pour les cérémonies de la
semaine pascale, se
reporter à l'affiche mise à
côté de la porte de l'église
dans le cadre.

Abbé ROZIERES:
06 14 52 55 28



Des nouvelles de notre école.....

Carnaval réussi sur le temps scolaire le 15 mars



Les enfants et les professeurs d'école participeront
en 1re partie à la fête de la musique du 21 juin.



Prochaines vacances vendredi 5 JUILLET
après la classe.

**RECENSEMENT MILITAIRE
À PARTIR DU 1° TRIMESTRE DE
VOS 16 ANS
RECENSEMENT OBLIGATOIRE À
LA MAIRIE**

Pour le permis de conduite et les examens

BIBLIOTHÈQUE des Artigues

**Prix
Littéraire du
Grand Saint Emilionnais
2019**

L'archipel du chien,
Bleu de Delft, Reviens, Tu
as promis que tu vivrais pour
moi, À son image, Je te promets
la liberté, La femme à la fenêtre,
Dernier été pour Lisa, Les
blessures du silence, Sauf, La
mélodie des roses,
La valse des mouettes, Le temps
de l'insoumise

Inscription à partir du 1^{er} Décembre 2018
Vote du 20 Mai au 08 Juin 2019
Remise des prix le 06 Juillet 2019

Renseignements auprès des bibliothèques :
Lussac : 05 54 65 05 81
Les Artigues de Lussac : 05 57 24 04 03
Sainte-Feyre : 05 57 47 18 05
Saint-Christophe des Bardes : 05 63 97 91 98
Puisseguin : 05 57 68 58 45
Saint-Gulpe de Falguères : 05 57 84 66 81

CAISSERIE

CAISSERIE

CAISSERIE

Les prix littéraires enfants et
adultes touchent bientôt à leur
fin avec différentes animations
notamment un **café littéraire**
(pour les adultes) et un **goûter
littéraire** (enfants) autour des
ouvrages au mois de mai (voir
l'agenda culturel CDC).

- Vote du 20 mai au 8 juin
- Remise des prix le 6 juillet

Catégorie Romans :

- L'archipel du chien,
de Philippe Claudel
- Bleu de Delft,
de Simon Van Der Vlugt,
- Reviens, de Samuel Benchetrit,
- Tu as promis que tu vivrais,
de Carène Ponte,
- A son image, de Jérôme Ferrari,
- Je te promets la liberté,
de Laurent Gounelle,

Catégorie POLAR :

- La femme à la fenêtre, de A.J.
Finn,
- Dernier été pour Lisa, de
Valentin Musso
- Les blessures du silence, de
Natacha Caletremé
- Sauf, de Hervé Commère

Catégorie Terroir :

- La mélodie des roses,
de Judith Rapet
- La valse des mouettes, de
Madeleine Manset-Berthaud
- Le temps de l'insoumise, de
Jacquie Béal

Une animation s'est déroulée
Mercredi 10 avril autour de
Lire élire avec des photos et
des tableaux dont le résultat
sera visible sur la grande expo
de la CDC en juin juillet.